

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2024



Nomenclature : 7.1
2024/22

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 2 avril 2024 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de conseillers absents excusés et représentés : 4

Nombre de conseillers absents excusés : 1

Quorum atteint

Etaient présents :

DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, DEVILDER Marin, SILVESTRI Antoine, THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, FREMAUX Céline, CORNE Adeline, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaelle, LEPERS Isabelle, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry et JANVIER Dominique.

Etaient absents excusés représentés :

CARPENTIER Guy (pouvoir DESMARESCAUX Martine), ROBIL Raphael (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LUCHIER Catherine (pouvoir MINET Frédéric).

Etait absent excusé : LEFEBVRE Ludovic.

POINT N°14 : Budget Annexe Lotissement Rue Jean Baptiste Lebas - Compte Administratif 2023

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2021/051 du 30 juin 2021 relative à la création d'un budget annexe pour la viabilisation de la parcelle AA3 et la commercialisation des lots viabilisés.

Conformément à l'article L 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte administratif est présenté par le Maire qui se retire, pour permettre au Conseil Municipal de statuer en toute indépendance, avant l'arrêt des comptes par le Conseil Municipal.

Cette année, et au terme de la gestion comptable, le compte administratif se présente comme suit :

Pour les opérations de l'exercice constituées des régularisations des frais de maîtrise d'œuvre :

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Exercice	902 982,00 €	902 982,00 €
Résultat antérieur après affectation	0,00 €	0,00 €
Total	902 982,00 €	902 982,00 €

Excédent fonctionnement	0,00 €
--------------------------------	---------------

Investissement	Dépenses	Recettes
Exercice	902 982,00 €	900 000,00 €
Résultat antérieur	900 000,00 €	0,00 €
Total	1 802 982,00 €	900 000,00 €
Résultat de clôture	-902 982,00 €	

Il sera proposé au Conseil Municipal d'adopter le compte administratif du budget annexe du lotissement Rue Jean Baptiste Lebas 2023.

Après le départ de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à 23 voix pour et 2 abstentions (LEQUIEN Valéry et JANVIER Dominique) le compte de gestion du budget annexe du lotissement Jean Baptiste Lebas du comptable.

Vote :

Pour : 23

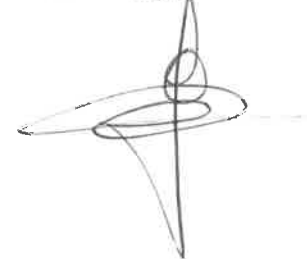
Contre : 0

Abstention : 2 (LEQUIEN Valéry et JANVIER Dominique)

Le Maire
Benjamin DUMORTIER



La Secrétaire
Nadia COURBEZ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication